

Classement interzonal des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental officiel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2020-2021. (FOND OFF).

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 7199

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 01/09/2020
Documents à renvoyer	non

Information succincte

Mots-clés : Candidature, classement interzonal, puériculteur, puéricultrice

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Ens. officiel subventionné	Maternel ordinaire

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :
Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :
Les organisations syndicales

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Madame Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Service de gestion des emplois	AGE - DGPE - SGAT - DTFGE - SGE	02/413.25.83 Ccfondamental.officiel@cfwb.be

L'emploi dans la présente circulaire des noms uniquement masculins et féminins pour les différents titres et fonctions est épicène en vue d'assurer la lisibilité du texte nonobstant les dispositions du décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier.

POUR RAPPEL :

APPLICATION INFORMATIQUE – PUERI

En application de l'article 28, §8 du *décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française*, il est rappelé aux Pouvoirs organisateurs concernés de l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné qu'il leur revient de communiquer à la Commission centrale de gestion des emplois compétente toutes les désignations des puériculteurs réalisées en vertu du classement interzonal **directement via l'application en ligne**.

L'application PUERI est désormais accessible pour l'encodage des recrutements pour l'année scolaire 2020/2021.

Afin de prendre connaissance de la procédure d'encodage à suivre, il convient de se référer au manuel d'encodage annexé à la circulaire n°7538 « Déclaration de l'ancienneté de service acquise par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné officiel depuis le 01/09/2019 (FOND OFF) ».

Il est utile de préciser que les puériculteurs peuvent consulter leur ancienneté annuelle ainsi que leur classement interzonal via l'application informatique PUERI. Pour plus d'information concernant la procédure informatique à suivre, il y a lieu de consulter la circulaire n° 7531 « Acte de candidature à introduire par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné officiel (FOND OFF) ».

Pour toutes les questions relatives aux données reprises dans l'application « PUERI », il convient de contacter le Service de gestion des emplois auprès de :

Madame GOUIGAH Sabrina, Responsable de Service

Téléphone : 02/413.25.83

Courriel : cellulege@cfwb.be

J'invite les pouvoirs organisateurs et directions d'établissements à prendre connaissance, **en annexe 1** à la présente circulaire, du tableau du classement interzonal des anciennetés acquises au 30 juin 2020 par les puériculteurs(trices) au sein de l'ensemble des pouvoirs organisateurs relevant de l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §2, du décret du 12.05.2004 *fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.*

J'attire l'attention des pouvoirs organisateurs et directions d'établissements sur le fait que seuls les membres du personnel qui comptabilisent, au 30 juin 2020 et sur deux ans au moins, **600 jours d'ancienneté auprès des pouvoirs organisateurs dans l'ensemble des zones (article 28, §2, alinéa 3, du décret du 12.05.2004 précité), et qui ont fait acte de candidature dans les formes et les délais prescrits (l'article 28, §8, alinéa 1er, du même décret), sont repris dans le présent classement.**

Pour mémoire, les règles en matière de nomination sont fixées aux articles 25 à 30 du *Décret du 02/06/2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française* et sont en outre explicitées dans la circulaire n°7534 - Règles statutaires d'engagement et de nomination de puériculteurs dans l'enseignement maternel ordinaire officiel subventionné.

Pour mémoire, sur base des dispositions prévues à l'article 4 de l'AGCF de pouvoirs spéciaux n° 5 du 23 avril 2020 permettant de déroger au prescrit de certaines règles statutaires relatives aux personnels de l'enseignement et des centres psycho-médico sociaux dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19, les attributions de postes de puériculteurs(trices) ACS/APE effectuées initialement par le Gouvernement pour une durée de deux ans couvrant les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 sont prolongées d'un an et reconduites automatiquement lors de l'année scolaire 2020-2021, sauf fermeture de l'implantation concernée ou souhait du pouvoir organisateur de ne pas se voir attribuer à nouveau le poste lors de l'année scolaire 2020-2021.

Compte tenu de ce qui précède, les pouvoirs organisateurs qui ont vu les postes de puériculteurs(trices) ACS/APE reconduits au 1^{er} septembre 2020 sur base de ces dispositions ne devront les attribuer qu'après clôture des opérations statutaires de réaffectations et de nominations.

Après recrutement des éventuel(le)s prioritaires au sein du pouvoir organisateur et avant de pouvoir embaucher le candidat de son choix, la consultation du présent classement interzonal est obligatoire pour le recrutement des puériculteurs(trices) sous statut ACS/APE dans les établissements ressortissant à ce réseau, selon les dispositions du décret du 12.05.2004 précité.

Les pouvoirs organisateurs qui ont obtenu des postes de puériculteurs (trices) au 01/09/2020 doivent les attribuer d'abord à leurs définitives ensuite aux prioritaires PO.

A défaut d'avoir des prioritaires PO, il est rappelé que le classement interzonal doit impérativement être pris en compte pour l'engagement des puériculteurs (trices) sous statut ACS–APE dans les établissements ressortissant à ce réseau, selon les dispositions du décret du 12.05.2004 précité.

J'attire tout particulièrement l'attention des pouvoirs organisateurs concernés sur les dispositions reprises à article 28, §8, alinéa 4 (introduites par le décret du 12.07.2012 modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire – M.B. du 30.07.2012) :

« Le candidat qui accepte l'emploi qui lui est offert le notifie par écrit au pouvoir organisateur dans les huit jours ouvrables de la prise de connaissance de la proposition d'engagement ou dans les dix jours ouvrables de l'envoi de la lettre recommandée. A défaut d'acceptation dans ce délai, il est présumé y renoncer ».

Cette disposition prévoit une durée maximum pour la réponse des membres du personnel afin de ne pas prolonger indéfiniment les opérations de recrutement dans le cadre de l'exercice des priorités interzonales.

Le fichier Excel joint en annexe 1 à la présente circulaire permet de prendre connaissance des zones pour lesquelles les puériculteurs (trices) ont manifesté leur préférence.

Personne ressource à contacter en cas de difficultés :

Madame Sabrina GOUIGAH, Responsable de Service,
Téléphone : 02/413.25.83
Adresse courriel : cellulege@cfwb.be

Commission centrale de gestion des emplois

Monsieur Jan MICHIELS, Président de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement officiel subventionné
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Madame Souad EL MAKHCHOUNE, Secrétaire de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement officiel subventionné
Boulevard Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES
Tél. : 02/413.27.60 - Fax : 02/413.29.25
Adresse courriel : ccfondamental.officiel@cfwb.be

Je rappelle, par ailleurs, qu'aux termes de l'article 28, §8, alinéa 3, du même décret, les pouvoirs organisateurs ont **l'obligation d'informer le Président de la Commission centrale de gestion des emplois des désignations réalisées en vertu du présent classement interzonal**. Pour ce faire, j'invite les pouvoirs organisateurs à respecter la procédure informatique détaillée dans le manuel annexé à la Circulaire 7538 - Déclaration de l'ancienneté de service acquise par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire officiel subventionné depuis le 01/09/2019 (FOND OFF).

Je ne saurais que trop insister sur le caractère impératif de cette communication, afin de permettre au secrétariat de la Commission centrale d'être en mesure de délivrer une information correcte sur l'état des candidatures figurant encore en ordre utile dans le classement.

Je vous remercie déjà pour l'attention que vous accorderez aux instructions contenues dans la présente circulaire et de bien vouloir veiller à leur bonne application.

La Directrice générale,

Lisa SALOMONOWICZ

ANNEXE A LA CIRCULAIRE

NOM	PRENOM	POSITION	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Z6	Z7	Z8	Z9	Z10
PIRLET	CAROLE	1			X	X	X					
PLUME	SOPHIE	2								X		
BRANCATO	Rosaria	3										X
BOVY	LAURENCE	4							X			
SCHAUWERS	Elisa	5										X
FONTAINE	REBECCA	6		X								
CANTINIAUX	julie	7						X				
CLAES	NANCY	8			X							
LIENARD	Clarisse	9								X		
MABILLE	Sandrine	10		X								
MELOTTE	Valérie	11		X								
BLOUQUIAUX	SNJERANA	12						X				
DEFRERE	Marjorie	13					X					
LAMBERT	Jennifer	14							X			
DUBOIS	Nathalie	15				X						
VANSAINGELE	SOPHIE	16								X	X	
GERARD	Elodie	17				X						
DOS SANTOS	MARIE-BRIGITTE	18	X									
LOMBART	marylène	19			X	X						
GONZALEZ PAREJO	MELISSA	20		X	X			X				
VIRLEE	JENNYFER	21		X				X				
BRANCATO	LORETA	22	X									
ballouti	Rachida	23	X									
MINET	Christel	24		X								
DELIRE	AUORE	25		X								
PRINCEN	marianne	26			X							
TRIGAUT	yasmina	27	X									
KOPCZYNSKI	PATRICIA	28			X	X		X				X
GOURMEUR	Laetitia	29										X
BLAFFART	Sylviane	30				X						
NASCA	Benedetta	31										
BERGER	MAGALI	32			X			X				
DELONGUEVILLE	Jessica	33	X									
LISON	SABINE	34										
VAILLANT	SARAH	35										
KLEIN	Sylvie	36							X			
KLUTZ	STEPHANIE	37						X	X			
VERBIEST	VANESSA	38	X									
LALOUX	BENEDICTE	39		X								
MARTIN	Jennifer	40										
SABAK	Neriman	41	X									
SOUILAH	Zarha	42				X						

MALHERBE	Sophie	43	X									X
DUBOIS	nathalie	44							X			
HENRIOULLE	christel	45		X	X	X	X					
COLLARD	Michelle	46			X							
PILATE	MARY	47							X			
BERNARD	Nathalie	48			X							
VANNESPENNE	Joan	49		X	X							
CRAVATTE	Anaïs	50							X			
THONNE	Marjorie	51										X
BAL	brigitte	52		X								
HECK	Véronique	53					X					
PIERRARD	JENIFER	54						X				
EREDDIA	Déborah	55										
LARCIN	MURIELLE	56	X	X								
SIMONET	Christelle	57		X								X
BOSNY	Sandra	58			X	X						
NOLMANS	Mégane	59		X								
GUNEY	Öznur	60								X		
FILLIEUX	Stéphanie	61										X
CORNESSE	beatriz	62	X									
FIEVEZ	JENNYFER	63										X
PIQUERAY	Séverine	64					X					
LOCQUET	Lauranne	65				X						
BOGAERT	Lys	66					X					
TRIFFAUX	Steffy	67				X						
FONTAINE	Sabine	68		X	X							
EL KHATOUTI	Nadia	69	X									
COPINE	NATHALIE	70							X			
EL FKIH	Wafaa	71	X									
LOTHAIRE	Laura	72							X			
GEORGOPOULOS	Magdalena	73					X					
DEBREMAEKER	julie	74		X								
ANCEL	Sonia	75	X									
DANHEUX	Sammy	76		X								
FILEBERNAS	Filiz	77	X									
BRUNO	Tanaelle	78						X				
ROTH	Célia	79						X	X			
LAFONTAINE	Géraldine	80						X				
WILLEMART	Bérangère	81						X				
BILLOT	PATRICIA	82										
RINALDI	Ornella	83										X
SILVESTRE	NATHALIE	84			X	X						
AUTHOM	PATRICIA	85										

PANGRAZIO	Annerenée	86	X									
KHAJJOU	Badia	87	X									
BERLANGER	MARTINE	88						X				X
HOLLANDERS	Christelle	89		X				X				
PELLITTERI	Sabrina	90			X							
MONACHINO	Carolina	91									X	
DUMONT	PATRICIA	92						X				
DE PINNEWAERT	MARYLINE	93							X			
FOSSE	CHRISTELLE	94										X
VARVERI	Sara	95	X									
EL OUARDANI	Khadija	96	X									
AARRASS	Taouba	97	X									
AARIBOU GHARBAOUI	Chaimae	98	X									
PASQUARELLI	Cathy	99										
BOLLE	Stéphanie	100								X		
HAINAUT	Laurence	101										X
GERARD	Julie	102			X							
MERCIER	Salomé	103		X	X							
LEVEAU	Marylène	104						X	X			
VOSTIER	Laeticia	105						X				
LAENEN	SANDRINE	106		X	X							
RUGGIERO	Laura	107			X							
MODESTO	Giuseppina	108										
COLLET	Sandrine	109						X				
BAYOT	SOPHIE	110										X
SANDERSON	Aurelie	111	X									
RAPPE	Aurélie	112		X								
EL YAKOUBI	Asmae	113			X							
DARGENT	Anaïs	114			X			X	X			
PRUNIER	Virginie	115							X			
DA CUNHA FERREIRA	TILIA	116						X				
GULER	Guldjan	117	X									
FRISQUET	Aurore	118		X						X		
AGNEESSENS	Anouk	119		X								
ROS	Jessica	120						X				X
HENRY	Cécile	121	X	X				X				X
FUMAL	Carine	122			X							
KEPUSKA	Benita	123	X									
DELACOLLETTE	ANNABELLE	124						X				
JANKOWSKI	Christine	125			X							
GAENS	Nadège	126			X							
DUBOISDENGHEN	Marylène	127							X			
MORREALE	Laura	128		X	X							

LEROY	Nathalie	172							X		
BELANG	Laetitia	173	X								
BAES	Anaïs	174	X	X							
HUART	Christelle	175	X								
PLOMTEUX	Dominique	176			X						
MELIS	Alix	177				X					
MORICONI	Cassandra	178							X		
PERIN	Audrey	179				X					
HANNET	Marie	180		X							
CALATABIANO	Giuseppe	181	X	X							
RASCHELLA	Marina	182	X								
DURIEUX	Laura	183							X		
BELLOT	Nathalie	184	X	X							
SALINAS	Sabine	185		X	X			X			
BLASCO FALGAS	Maité	186				X					
DRAPPA	Antonella	187									X
TENRET	Gwénaëlle	188						X			X
HERRMANN	EDITH	189									X
SEMAL	Chantal	190		X							
MOUNA	Samia	191	X								
DEHALLEUX	Alyson	192							X		
HODY	Manon	193						X			
VANNIEUWKERKE	Laurie	194									X
HENRY	Laetitia	195									X
CUSTERS	Stéphanie	196		X	X			X			
RHLIOUCH	Radija	197	X								
CVILIC	Mélanie	198			X	X	X				
DARDENNE	Caroline	199		X	X			X			
ZARROU	Karima	200	X								
WILKIN	Amandine	201						X	X		
BOUCHEZ	Steve	202								X	
LEFEVRE	Gaëlle	203						X			X
SIMOULIN	Jean-Francois	204									
DOLENDRIES	Malika	205	X								
WALENCKI	Mandy	206				X					
ALDRIC	Loredana	207		X				X			
SAVARY	Marie	208									
KESTEMONT	Marina	209									X
CARLY	Françoise	210						X			
BELLAVIA	Giuseppa	211			X						
BARREZ	Martine	212							X		
VANHOUDT	Michèle	213		X							
WILLEMS	Karine	214		X							

RANDOUR	Nathalie	257							X			
JACOBY	Vanessa	258							X			
TOMBU	Cindy	259						X				
CLEMENT	Litizia	260										X
KEITA	Sarha	261				X						
CARETTE	Emanuelle	262										
WILLEMS	Stéphanie	263			X	X		X				
LEKEUX	Magali	264				X						
LIENARD	Macha	265										
LEBON	Zoé	266		X				X				
DEHONT	Sindy	267										X
LECLERCQ	Lucie	268				X						
VESELKO	Marie	269			X							
COLLURA	Aurélie	270		X								X
RUFINI	Lisa	271										
DROEVEN	Amélie	272		X								
BILLEN	Leaticia	273						X				
BADER	Céline	274				X						
DEHON	Cindy	275										
DELETRAZ	Anaïs	276				X	X					
STIEVENART	Julie	277			X							
BERG	Elodie	278										X
LAURENT	Ludivine	279		X								X
LANSMANS	Alison	280						X				
VANDER BRACHT	Emilie	281	X									
PIROTTE	Aurélie	282				X	X					
LHOEST	Nathalie	283				X						
MONCHAUX	Mélanie	284										X
VANHABOST	Donovan	285								X		
LHOIR	Amandine	286										
HECTOR	Hélène	287										X
VIRLEE	Elodie	288		X								X
NYS	Elodie	289								X		
VIGNOBLE	Gwendoline	290								X		
JASSOGNE	Floriane	291						X				
HAUBE	Tamara	292										
NUYTS	Alisson	293			X	X						
NIZET	Héloïse	294							X			
BALCI	Sevgi	295					X					
FOUCART	Amélie	296								X		
SILAY	Merve	297										
FRANCESCHINI	Vanessa	298				X						
NICOLAY	Mélanie	299							X			

HOUMAID	Yasmina	300	X									
LESTINGI	Béatrice	301				X						
AMORY	Laly	302										X
DEVLEESHOUWER	Laurence	303								X		
LOZANO	Sophie	304								X		
DI MAIRA	Gladys	305				X						
TUTELAIRE	Jennifer	306		X	X		X					
LARCINESE	Cassandra	307										X
PULFER	Manon	308					X	X				
VANMEENEN	Emie	309										
CORNEZ	Julie	310										
MINON	Justine	311										
VANGELDER	Céline	312		X	X							
GASIAUX	Christopher	313	X									
FONDU	Hélène	314		X	X							
CORNEZ	Jennifer	315										
HALMES	Leïlanie	316				X	X		X			
NEUTELERS	Eloïse	317				X						
ADDOU	Sarah	318	X									
KAHNES	Céline	319						X				
DARDENNE	Anne-Catherine	320						X				
DARDENNE	Anne-Catherine	321						X				
MONACHINO	Tiziana	322									X	
BENMERIEME	Malika	323							X			
STAINIER	Alisson	324		X								
DECAMP	Florence	325										X
GALLEZ	Maité	326										
KAMARA	Aissata	327				X						
MÉLAIN	Alison	328	X									
LEROY	Jodie	329							X			
LAMBERT	Marylène	330		X	X	X						
ALEMAO CARROLIO	Céline	331										
LHITI	Romina	332										X
MARMOY	Ophélie	333							X			
CLERDENT	Manon	334		X	X							
DE POTTER	Céline	335							X			
VAES	Justine	336		X	X							
ROBETTE	Madisson	337										
GIANNINI	Sarah	338							X			
ADANG	Pauline	339										X
VINCENT	Alysson	340				X						
GOUSSET	Marie	341								X		
LEJEUNE	Alison	342		X								

CLAES	Brenda	343					X					
DOMINIQUE	Amélie	344							X			
WILDEMEERSCH	Aurélie	345										X
HOMBLEU	Céline	346					X					
MAGNEE	Gaëlle	347				X						
PRODEO	Logan	348								X		X
JOURDAN	Adélaïde	349								X		
DORPE	Anaïs	350	X									
BOUVY	Caroline	351		X						X		
BEUKENNE	Mélanie	352			X	X						
PHILIPPE	Maryline	353										X
BADO	Laurine	354						X				
AMORELLI	Eva	355			X							
LEGAT	Tamlyn	356										
VAN MUYLDER	Amandine	357			X							
HAILLEZ	Chelsy	358								X		
THERASSE	Clarisse	359						X				